

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

**Décision n° 2011-33 du 28 octobre 2011 fixant la composition du collège d'experts « recherche sur les cellules souches embryonnaires et l'embryon humain » de l'Agence de la biomédecine**

NOR : ETSB1130821S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1418-1 et suivants, R. 1418-15, R. 1418-21, ainsi que les articles L. 2151-5 et R. 2151-1 et suivants ;

Vu la décision n° 2006-22 du 2 mai 2006 portant création et composition du collège d'experts « recherche sur les cellules souches embryonnaires et l'embryon humain »,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du collège d'experts « recherche sur les cellules souches embryonnaires et l'embryon humain » :

Mme Déborah BOURCH'IS, directeur de recherche INSERM, Institut Curie, Paris ;

M. Patrick CHARNAY, membre de l'Académie des sciences, directeur de recherche INSERM, institut de biologie de l'École normale supérieure, Paris ;

M. Pierre FOUCHET, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Fontenay-aux-Roses ;

Mme Anne GALY, directeur de recherche INSERM, Génomique, Évry ;

M. Christian HAMEL, médecin, professeur des universités-praticien hospitalier au centre hospitalier universitaire de Montpellier (hôpital Saint-Éloi), Montpellier ;

Mme Virginie LAMBERT, médecin, praticien hospitalier au pôle des cardiopathies congénitales du centre de cardiologie Marie-Lannelongue, Paris ;

M. Roger LEANDRI, médecin, maître de conférences-praticien hospitalier au centre hospitalier universitaire de Toulouse (hôpital Purpan), Toulouse ;

Mme Catherine PATRAT, médecin, membre du service de biologie de la reproduction de l'hôpital Bichat (AP-HP), Paris ;

Mme Françoise PFLUMIO, directeur de recherche INSERM, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Fontenay-aux-Roses ;

M. Luc SENSEBE, médecin hématologiste, Établissement français du sang Pyrénées-Méditerranée, Toulouse ;

M. Antoine TOUBERT, médecin, professeur des universités-praticien hospitalier, hôpital Saint-Louis (AP-HP), Paris ;

M. Ludovic VALLIER, Anne McLaren Laboratory for Regenerative Medicine, université de Cambridge, Royaume-Uni.

#### Article 2

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 28 octobre 2011.

*La directrice générale,*  
E. PRADA-BORDENAVE